

ON S'ABONNE :
 A Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
 CAHORS, AVEYRON, CANTAL,
 TARN, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1er ou du 16
 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES.
 25 centimes la ligne.
RÉCLAMES.
 50 centimes la ligne.
 Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.
 — Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot.
 Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des
 annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du
 Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans
 le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 19 Juin 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 17 juin.....	69 25	98 50
Du 18.....	69 30	98 50
Du 19.....	69 45	98 90

BULLETIN

Les nouvelles de l'extérieur ne présentent encore rien de précis sur les résultats des récentes visites des souverains du Nord à Paris. Tout se borne à une indication fournie par lord Stanley, dans la séance des communes du 14 au soir. L'honorable chef du Foreign-office a déclaré, sur une interpellation qui lui était adressée par M. Labouchère, à propos de l'affaire du Luxembourg, qu'on avait lieu de croire qu'il n'existait maintenant aucune cause qui rendit la guerre entre la Prusse et la France probable. Sa Seigneurie aurait ajouté : « Dans l'attitude respective de ces deux pays il y a plutôt de la méfiance que des sentiments hostiles. » A part cette appréciation, qui peut fort bien n'être le résultat que d'une impression personnelle, les courriers de l'extérieur n'apportent aucune nouvelle politique vraiment digne d'une attention particulière.

Ce matin, à la Bourse du boulevard, on parlait d'une combinaison nouvelle relative à la liquidation des biens du Clergé d'Italie. La base de ce projet serait l'abrogation de la loi de 1866, c'est-à-dire la restitution du patrimoine ecclésiastique, moyennant le paiement, consenti par l'épiscopat et autorisé par le Saint-Siège, des droits de mutations dont les immeubles en question ont été affranchis jusqu'à ce jour. L'évaluation serait de 500 millions, payables en 20 ans et dès aujourd'hui escomptables. Nous ignorons si le cabinet Rattazzi accepte ce projet, et si même il repose sur des informations positives; ce qui est certain pour nous, c'est qu'il contient, non-seulement la solution du problème financier en Italie, mais un élément de conciliation entre Florence et Rome.

La discussion budgétaire continue à Florence, sans incident notable M. Crispi, a proposé une

enquête sur les fonds secrets. La motion a été rejetée par 162 voix contre 114.

Le roi de Prusse, M. de Bismark et le général deMoltke sont arrivés hier à Postdam. S. M. Guillaume 1er et la princesse royale sont partis pour Babelsberg dans la soirée. A Berlin, quant à présent, la politique est, ou du moins paraît en vacances.

L'Impératrice de Russie, d'après une dépêche de St-Petersbourg, a quitté la capitale avec ses plus jeunes enfants pour effectuer un long voyage dans le sud de la Crimée.

Personne ne sera surpris d'apprendre, par le télégraphe grec, que les troupes turques ont été battues à plate couture par les Candiotès dans les rencontres où, suivant les dépêches de Constantinople, les Ottomans ont remporté des avantages décisifs, la vérité est que la lutte persiste, et c'est déplorable. Reste à savoir, sans allusion à la politique anglaise ou russe, si c'est un bon moyen d'éteindre un incendie que d'y apporter du bois et de l'attiser incessamment.

Ce qu'on peut louer sans restriction, c'est la promulgation d'un décret du sultan reconnaissant aux étrangers le droit de posséder des immeubles en Turquie.

Rien de positif encore au sujet des derniers événements du Mexique. Une dépêche de New-York annonce que Maximilien sera jugé à huis-clos par un conseil de guerre. — C'est par un groupe d'ennemis qu'il faudrait dire.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Berlin, 16 juin.
 Le Czar est arrivé ce matin, à 10 heures, à Postdam, par un train extraordinaire. Il a été reçu par les autorités supérieures. Après avoir assisté à midi, à l'office divin dans la chapelle russe, S. M. Alexandre est allé rendre visite aux membres de la famille royale. Il y a dîné de famille, ce soir à 5 heures, au château de Babscharq.

Berlin, 17 juin.
 Ce matin, à onze heures, a eu lieu la grande revue en l'honneur du Czar. Le temps était favorable et l'affluence des curieux énorme.

Les deux souverains et les princes sont montés à cheval à Kreuzberg. Le roi de Prusse monta le cheval qu'il avait sur le champ de bataille de Sadowa. Le Czar, qui portait l'uniforme du 3^e régiment de Uhlans prussiens, a été à son passage devant chaque

front de régiment, accueilli par un triple hourrah et salué par l'hymne national russe. La princesse héritière et les princesses Charles, Frédéric-Carles, ainsi que le corps diplomatique assistaient à cette revue. La parade a été suivie d'une manœuvre de cavalerie.

A une heure et demie, les souverains et les princes sont retournés à Postdam où il y a eu déjeuner et dîner. A 7 1/4 du soir, le Czar s'est mis en route dans la direction de Bromberg et de Thorn.

St-Petersbourg, 16 juin.

Les députés Slaves ont adressé, avant leur départ, des paroles de remerciements au grand peuple russe qu'ils ont appris à connaître pendant leur séjour en Russie. Ils ont dit qu'un rapprochement mutuel de tous les Slaves ne présentait aucune tendance politique dangereuse, mais qu'elle était de nature à favoriser le développement de la civilisation en général.

Rome, 16 juin.

Pie IX a tenu aujourd'hui un nouveau consistoire dans lequel il a prononcé une allocution ne concernant que les canonisations qui doivent avoir lieu le jour de l'anniversaire centenaire, du martyr de St-Pierre.

L'EMPEREUR MAXIMILIEN

Des dépêches de New-York annoncent que l'Empereur Maximilien sera jugé à huis-clos par un tribunal de guerre.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

Nous publions, sans commentaire, la dépêche suivante adressée de Washington à la presse associée :

Washington, 31 mai.

« La pétition adressée par M. Seward à Juárez, pour le prier d'user de clémence à l'égard de Maximilien, a provoqué une réponse des plus défavorables de la part du Mexicain vainqueur. Celui-ci revendique la tête de son illustre prisonnier, en vertu du principe des représailles. »

Une lettre de Trieste, datée du 11 courant, nous apporte, dit le Messager diplomatique, des nouvelles plus rassurantes sur l'état de l'Impératrice Charlotte.

En présence de la fatale issue de la lutte soutenue par l'Empereur Maximilien, le docteur Illek, chargé de soigner la princesse, crut devoir ne point lui cacher la captivité de son auguste épouse, dont il représenta même l'existence comme menacée. Cette dernière insinuation avait pour objet de provoquer une réaction assez forte pour tirer la malade de la profonde prostration dans laquelle l'avait plongée depuis quelques temps l'absence de nouvelles du Mexique.

bonheur d'Albert. Elle avait vingt-six ans; la vie commençait à lui paraître monotone et le célibat stupide. Elle désira connaître la littérature allemande et se fit l'élève d'Albert. Elle avait appris déjà l'italien, l'anglais et le russe; mais elle n'avait réussi dans aucune de ces langues, ou plutôt aucune de ces langues ne lui avait réussi. Pauline était agréable et jolie; mais le peu qu'elle possédait suffisait à peine aux frais de sa toilette. Elle avait les défauts — on pourrait dire les vices — de la coquetterie; mais une autre fortune l'eût sans doute rendue dans le mariage une femme sincère et bonne. Quoique peu spirituelle, elle était capable, — comme toutes les femmes, — de roueries subtiles et profondes. Elle avait des naïvetés adorables et des ingénuités de seize ans, et savait comprendre la passion sans la ressentir, ainsi que la plupart des habitants de ce siècle, qui, spectateurs de cinq mille ans d'histoire et de littérature, inondés de faits, de commentaires et d'analyses, sont tous plus ou moins comédiens, — j'entends réciteurs de rôles, — avec ou sans intention. Aussi les êtres naïfs comme Albert Schaeffer, ou sincères comme Marie Dubois, sont-ils des chefs-d'œuvre de la nature dignes de figurer comme héros sur la scène de l'idéal, où leurs pareils seuls intéressent et attachent; — car du moment où nous sortons du cercle ordinaire de nos intérêts, qui que nous soyons en nous-mêmes, nous ne trouvons que le vrai digne de notre amour.

Pauline prenait les leçons d'allemand chez sa sœur, dans le petit salon où mademoiselle Dubois se tenait habituellement. Assise à une petite table en face du jeune homme, souvent par mégarde les cheveux bou-

En effet, l'Impératrice parut recouvrer subitement sa lucidité d'esprit; elle s'écria que la nation mexicaine n'était pas capable d'un attentat aussi odieux que de porter une main homicide sur un prince qui s'était dévoué avec une si grande abnégation à la régénération du pays, et qu'en tous cas l'Empereur avait sauvé son honneur.

Depuis lors, l'Impératrice Charlotte semble montrer autant de calme que de résignation.
 Pour extrait : A. Laytou.

Revue des Journaux

LA FRANCE.

M. J. Cohen s'exprime ainsi dans le journal la France relativement au projet de réorganisation de l'armée :

Le rapport de l'honorable M. Gressier sur le projet de loi relatif à la réorganisation de l'armée constate le dissentiment qui s'était élevé contre la Commission et le Gouvernement, au sujet de la fixation de l'effectif et du vote annuel du contingent par la Chambre des députés. Il s'agissait, on s'en souvient, des prérogatives du Corps législatif qui semblaient atteintes par la disposition absolue de la loi d'après laquelle le chiffre normal de l'armée est porté à 800,000 hommes. Le gouvernement, préoccupé des nécessités de la défense nationale, et justement désireux d'appuyer l'influence légitime de la France sur une force respectable, considérait ce chiffre comme un minimum qui pouvait bien être élevé suivant les circonstances, mais qui ne pouvait pas être diminué sans péril. La Commission, tout en reconnaissant que, dans les conditions de la politique actuelle, un effectif de 800,000 hommes n'a rien d'exagéré, maintenait énergiquement le droit pour la Chambre d'en déterminer, chaque année, le nombre par un vote spécial et de ne s'inspirer que de la situation, au lieu de se lier par avance.

L'UNION.

On lit dans l'Union sous la signature de M. Poujoulat, au sujet d'un concile œcuménique :

« Quelques journaux ont parlé d'un projet de réunion d'un concile œcuménique, et semblent croire que tel ou tel prélat de France aurait pris l'initiative de ce grand dessein. Tout étant encore incertain dans cette question de premier ordre, nous nous serions abstenu d'y toucher si d'autres feuilles ne s'en étaient point occupées. Nous en dirons un mot

clés de Pauline effleuraient le front d'Albert, et leurs mains se touchaient en se passant la plume. Pauline riait si gentiment des fautes qu'elle faisait dans ses versions, elle avait pour interroger son professeur un regard à la fois si candide et si pénétrant, que peu à peu Albert se sentit mal à l'aise en face de son élève et que lui-même parfois il fit des bévues comme un écolier. L'allemand n'en allait pas mieux. On traduisait Werther. Quoique mal traduit, il fit une ou deux fois pleurer Pauline; et combien de fois il les fit rougir!

Témoin silencieux de la leçon, mademoiselle Dubois jetait quelquefois sur les deux jeunes gens un regard étrange. Y avait-il de la tristesse, de l'impatience, ou du mépris?

Chose étonnante! Albert, de plus en plus troublé en présence de Pauline, n'était pas tourmenté de l'absence, comme sont les amoureux. Il trouvait cette jeune fille sincèrement charmante, et soupirait en se disant qu'il ne pouvait lui parler d'amour. Mais il goûtait tant de charme dans la société de Marie, que, près de celle-ci, l'amitié le possédait tout entier. Elle avait non-seulement une grande élévation d'esprit et un jugement supérieur, mais on sentait mêlé à cela une sensibilité profonde qui ne s'en séparait jamais. Son âme était une, et cela lui donnait une force pénétrante, à laquelle ajoutait cette originalité, que jamais elle n'imaginait de tirer d'ailleurs, que d'elle-même ce qu'elle pensait et ce qu'elle disait. Ellen'avait cependant pas d'idées excentriques, ni même bien audacieuses, quoique son sentiment fût d'une extrême délicatesse; mais parce qu'elle sentait par elle-même et, pour ainsi dire, à nouveau, elle habitait d'ex-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 19 juin 1867.

UNE

VIEILLE FILLE

PAR LÉO

II—Suite.

— Il acheva la soirée chez elle, et remonta dans sa chambre, heureux comme s'il eût retrouvé sa mère. Il se disait : Quelle noble et quelle étrange femme ! Et par quelle raison cache-t-elle tant d'esprit et tant d'âme sous un masque de glace ? En même temps qu'il s'attachait à elle par la reconnaissance, elle le préoccupait comme un énigme.

La semaine suivante, Albert avait deux élèves, dont l'un était parent de mademoiselle Dubois. Un mois après, il en eut deux autres. Cela lui rapporta environ quinze francs par semaine. Il se trouva très-heureux. Il est, entre autres, un plaisir qu'ignorent les riches, celui que procure le premier argent gagné. Non-seulement Albert pouvait suffire à ses besoins, mais il avait du loisir ; il ne désira plus rien. L'ami-

La reproduction est interdite.

aujourd'hui pour rectifier des inexactitudes et indiquer le but d'un concile général si sa réunion était décidée.

« C'est du cœur de Pie IX que sont sorties les grandes idées qui ont marqué son orageux pontificat ; la convocation des évêques de la catholicité en 1862 a été une inspiration de sa cellule ; c'est Pie IX qui, substituant son programme à celui de la Révolution, a eu la pensée d'inviter les évêques à célébrer avec lui le 1800^e anniversaire du martyr de Saint Pierre dans cette ville de Rome promise à ses ennemis ; enfin c'est Pie IX qui, dans sa sollicitude pour les intérêts catholiques, a, depuis un certain temps, songé à couronner son pontificat par la réunion d'un concile œcuménique.

CONSTITUTIONNEL.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* sous la signature H. Marie Martin :

« Les journaux hongrois sont unanimes à constater l'excellente impression produite par l'amnistie que l'Empereur François-Joseph a signée le jour de son couronnement. « Le premier acte de notre roi couronné, dit un de ces journaux, a été un acte de générosité. Un pareil acte met une seconde couronne sur la tête du roi et excite la reconnaissance dans tous les cœurs ! »

« Le couronnement solennel de l'Empereur d'Autriche comme roi de Hongrie, événement depuis si longtemps désiré par la population hongroise consacré d'une manière définitive le rapprochement qui s'est opéré entre cette partie de l'Empire et le gouvernement central. L'Autriche acquiert par là une force nouvelle, et, de son côté, la Hongrie va pouvoir exercer régulièrement sa part légitime d'influence sur la marche des affaires communes de la monarchie. L'avantage qui résulte de cette situation nouvelle est donc réciproque. Aussi, les cérémonies et les fêtes du couronnement ont elles excité à Pesth et dans la Hongrie entière un enthousiasme qui est attesté dans toutes les correspondances.

Nous croyons savoir que quelques évêques de France avaient été pressentis à cet égard, et qu'ils n'avaient pas hésité à reconnaître l'opportunité, l'utilité d'une telle assemblée. Il est permis de penser que le Pape prendra une décision sur ce point si grave à la suite de la grande réunion épiscopale de la fin de ce mois.

LE MONDE.

On lit dans le *Monde* : — Les journaux de Rome continuent à nous entretenir des préparatifs qui se font dans la Ville-Eternelle pour les fêtes prochaines. Les évêques arrivent en grand nombre : par terre, par mer, malgré les distances, malgré la chaleur, malgré l'âge avancé de la plupart d'entre eux, il se rendent à l'appel du Souverain-Pontife et viennent se ranger autour de lui au moment où la Révolution semble tenter un dernier effort. Ils ne trouveront à Rome ni festins, ni théâtres, ni plaisirs. Leur dignité n'y perdra rien. Une Majesté qui court de vulgaires spectacles, coude sans façon des bourgeois engoûettes, lorsque le vice en passant, cesse bien vite de reluïre ; l'incognito même la couvre mal. A force de trop se déguiser on s'expose à être méconnu. Qu'on n'accuse donc pas l'Eglise si elle conserve sur les âmes une autorité et un prestige qui se perdent partout ailleurs. L'ambition n'y est pour rien. Le peuple cherche les rois, et trouvant dans les missionnaires, dans les religieux, dans les évêques, dans le Sou-

pressions neuves les idées les plus ordinaires, ou découvrirait entre les choses de nouveaux rapports.

Son défaut était d'être inégale et fantasque. Lorsqu'elle s'était laissée aller avec le plus de verve ou d'émotion, tout à coup elle s'arrêtait reprenait une physionomie froide et sérieuse, et laissait tomber l'entretien. Cependant il existait entre elle et Albert une conformité d'idées et de sentiments qui rendait leur intimité de plus en plus douce et profonde. L'hiver était venu, Albert passait toutes les soirées chez son amie. L'économie de bois et d'éclairage avait été le prétexte de cette réunion. Albert apportait ses livres, mais il ne lisait guère. Tout est matière à causerie entre ceux chez qui le même sujet veille des idées semblables. On est si heureux de se retrouver hors de soi ! Puis, comme la ressemblance n'est jamais complète, on discute un peu, et la discussion mène bientôt à de nouvelles rencontres qui mènent à de nouvelles discussions.

Unefois il arriva que Pauline vint passer la soirée avec sa sœur, et Albert ne put s'empêcher de la reconduire. La nuit était sombre, on trébuchait un peu ce n'était pas sans trouble qu'Albert sentait Pauline appuyée sur son bras ; elle-même avait la voix émue. Ils causaient par saccades à demi-voix ; comme s'ils avaient eu peur. Une pierre manqua de se faire tomber. Albert, dans ce mouvement, saisit la main de Pauline.

— Comme votre main tremble ! dit-elle d'une voix entrecoupée, vous avez froid ? — Non, dit Albert ; et ils continuèrent à marcher sans plus dire un mot.

Comme ils arrivaient à l'angle des deux routes, au-dessus de la douane, — ils avaient pris le plus

verain-Pontife, la pureté des mœurs, la fermeté des principes, la dignité des caractères, l'ensemble de toutes les vertus, il se demande si ce ne sont pas là les caractères de la Majesté et si la majesté n'est pas un des signes du pouvoir.

SIÈCLE.

M. Louis Jourdan demande en ces termes, dans *Le Siècle*, à ce qu'il y ait deux jours d'entrées gratuites par mois à l'Exposition universelle :

On estime qu'il y a à Paris et dans les communes voisines, plus de 200,000 chefs de famille, ouvriers ou employés qui ne pourront se donner le luxe d'une visite à l'Exposition. En ne comptant que le père, la mère et un enfant déjà grandet, c'est 3 fr. qu'il faut trouver pour entrer dans cette terre promise, plus les frais de déplacement, plus quelques menues consommations. Trop cher ! et les infortunés restent chez eux. Ils ont pourtant besoin eux aussi, eux surtout, de voir ces merveilles, de se rendre compte, à leurs divers points de vue, des progrès accomplis. Leur idée s'élèverait, s'agrandirait devant ce spectacle, leur émulation y serait piquée au vif ; ils deviendraient plus habiles dans leur art, ils sauraient par où pécher et comment améliorer leur main-d'œuvre ; la richesse publique y gagnerait. Mais c'est trop cher ! Une si forte dépense excède leurs ressources. Comment faire ? Eh ! mon Dieu, c'est bien simple. Deux fois par mois ouvrez leur à deux battants les portes de l'Exposition, et ils y viendront tous et tous nous y gagnerons. La Commission est assez riche pour faire aux pauvres gens ce faible cadeau. Au fond, que demandons-nous ? Presque rien. Nous entrons dans le troisième mois de l'Exposition. Dans quatre ou cinq mois cette admirable collection de chefs-d'œuvre sera dispersée à tous les vents, à raison de deux entrées gratuites par mois, c'est huit ou dix jours dont nous demandons à la Commission le sacrifice.

P. S. — Au moment où cet article va paraître, on nous assure que la commission a résolu d'ouvrir gratuitement les portes du Champ-de-Mars le 15 août et le jour de la distributions des récompenses.

Nous sommes donc dans le vrai, puisqu'on comprend, même dans le sein de cette commission si réfractaire à l'idée de gratuité, qu'il est indispensable de suspendre pendant deux jours le fonctionnement des tourniquets. Mais ces deux jours seraient absolument insuffisants, et nous persistons plus que jamais à demander deux entrées gratuites par mois pendant la durée de l'Exposition.

CONSTITUTIONNEL.

Sous ce titre : *Un projet de loi sur la pharmacie*, le *Constitutionnel* publie sous la signature Boniface un article dont nous extrayons les passages suivants :

« La législation qui régit la pharmacie, est l'objet, depuis un demi-siècle, de réclamations nombreuses. Cette législation, composée d'arrêts de Parlement, d'ordonnances royales et de la loi du 21 germinal an XI, est tellement obscure dans ses dispositions les plus essentielles, qu'une jurisprudence des plus contradictoires en est résultée.

« Le gouvernement impérial, ému des justes plaintes des intéressés, a mis la question à l'étude du conseil d'Etat dès 1864, et tout fait espérer une prochaine solution.

« Nous apprenons qu'une grande enquête se

long chemin, — une troupe d'hommes avinés venait à leur rencontre en vociférant d'une manière insensée. Pauline effrayée, entraîna son compagnon, qui s'efforçait en vain de la rassurer, derrière la massif qui se trouve au point de jonction des routes. Mais le petit débat qui s'éleva entre eux à ce sujet ayant frappé de ses chuchotements l'oreille des ivrognes, ceux-ci cherchèrent en chancelant d'où venait le bruit. Folle de crainte, Pauline se réfugia dans les bras d'Albert, qui, oubliant son mécontentement, la pressa vivement sur son cœur. Le danger était passé, qu'ils n'en savaient rien et n'y pensaient plus. Ils avaient échangé comme un aveu leurs noms dans un baiser. En s'arrachant des bras d'Albert, Pauline balbutia des plaintes sur sa faiblesse. Albert la rassura par des protestations d'amour.

Néanmoins son bonheur était mêlé de trouble et d'inquiétude. Il entra plus agité qu'il ne l'avait été de sa vie, et voyant encore de la lumière dans le salon, il alla trouver mademoiselle Dubois.

Elle se préparait à rentrer dans sa chambre, mais il la supplia de lui accorder quelques moments.

— J'ai besoin d'être avec vous, lui dit-il ; afin de retrouver un peu de calme et de lucidité.

— Qu'avez-vous donc ? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Je viens dit-il en rougissant de me fiancer à votre sœur.

Mademoiselle Dubois tressaillit et resta une minute sans répondre.

— Eh bien, reprit-elle, vous avez confiance en votre bonheur ?

— Je ne sais que vous dire. Ma situation est si

précaire, que tous les pharmaciens de France et de l'étranger sont convoqués en un congrès général, autorisé par l'administration supérieure.

« Ce congrès, organisé par la société des pharmaciens de la Seine et à ses frais, aura lieu les 4, 5 et 6 juillet prochain, dans le grand amphithéâtre du conservatoire impérial des Arts-et-Métiers, mis gracieusement à la disposition du comité. Il y a lieu de croire que tous ceux qui désirent voir leur profession libre et respectée s'empresseront de répondre à l'appel qui leur est fait.

« On doit espérer que les pharmaciens seront de leur siècle, et ne viendront pas demander le retour des vieilles institutions sociales, la corporation, la limitation, hérissées de réglemens et de privilèges. Ils doivent bien se pénétrer de cette pensée que les principes économiques actuels s'opposent aux monopoles outrés, aux restrictions arbitraires. L'égalité française s'offenserait de pareilles prétentions.

« Deux points forment en pharmacie la sécurité de la société : *l'instruction, l'honnêteté* du pharmacien. Que le diplôme soit sérieusement acquis, le public trouvera en lui sa principale garantie. Quant aux offenses à la probité, la loi commune est une sauvegarde vigilante et respectée.

« Les réglementations minutieuses deviennent promptement impossibles ; elles rabaisent l'homme réglementé à ses propres yeux et aux yeux du public. Leur premier effet est de créer les conflits d'interprétation et l'arbitraire.

« Au reste, cette liberté que tous les pharmaciens réclament plus ou moins complète existe dans les habitudes actuelles de la pharmacie, mais contrairement à la loi. Il est urgent de mettre d'accord l'usage et la loi. »

Pour extrait : A. Layrou.

Nouvelles du jour.

L'Empereur vient d'étendre aux troupes de la marine le bénéfice de l'augmentation de solde (4 centimes par jour) accordée aux troupes de ligne pour être versée à l'ordinaire.

— Le *Moniteur* annonce qu'un grand nombre d'archevêques et d'évêques ont déjà fait parvenir à l'Empereur, soit de leurs diocèses, soit de Rome où ils se sont rendus sur l'invitation du St. Père, l'expression des sentiments qu'inspire au clergé catholique l'attentat du 6 juin. Les représentants des autres cultes reconnus par l'Etat, dit la feuille officielle, s'associent avec un égal empressement à cette manifestation.

— La température s'est encore une fois sensiblement refroidie. Le thermomètre est descendu cette nuit à 6 degrés au-dessus de zéro. Les récoltes surtout la vigne, souffrent de ces variations atmosphériques.

— L'information relative à l'attentat du 6 juin est terminée. On dresse l'acte d'accusation. L'affaire viendra, dit-on, aux prochaines assises de la Seine. Contrairement aux assertions de plusieurs journaux, Berezowsky n'a encore pas fait choix d'un avocat. La blessure de sa main gauche est en voie de complète guérison.

— Les nouvelles de la santé de M. Jules Favre sont très rassurantes. L'hémorragie nasale a cédé aux moyens ordinaires et l'honorable député se trouve hors de toute inquiétude. Hier et aujourd'hui, M. Rouher, M. Ba-

précaire, mon avenir si incertain, que je suis plein de trouble, et je me demande si j'ai agi loyalement.

— Pauline connaît votre situation, vous ne l'avez point trompée. Si votre bonheur est avec elle, cher Albert, combien je serai heureuse que vous deveniez mon frère !

— Et moi ! Savez-vous qu'une des raisons de mon attachement pour Pauline, c'est qu'elle me fixe auprès de vous ?

— Puisseriez-vous toujours habiter Lausanne. . .

— Pourquoi pas ? Savez-vous le rêve que je forme ? Vous nous logerez ici tous deux, et vous nous aiderez quelque jour à élever nos enfants qui seront les vôtres. Mon amie, cet espoir-là seul écartera tout nuage de mon avenir. Avec vous je me sentirai toujours fort et courageux. En vérité, quelque femme que j'eusse épousée, je ne puis me sentir bien marié qu'auprès de vous.

Mademoiselle Dubois resta silencieuse un instant, puis elle dit :

— Si j'étais Pauline, votre sentiment ne me satisferait pas.

— Elle est bonne et charmante, dit-il, mais elle ne vous ressemble point. Vous ayant trouvé, pourquoi chercherais-je une femme qui vous ressemble. . . à supposer qu'il y en ait ? A vous deux, vous avez tout ce qu'il faut, et plus qu'il ne faut pour charmer la vie d'un honnête homme. Tenez ! me voilà fort et confiant, à présent. Vous verrez, mon amie, ce donc je suis capable pour votre bonheur et pour le mien. Quelle carrière me conseillez-vous ?

— J'y pensais tous les jours, répondit mademoiselle Dubois, et je trouvais que ce qui vous con-

roche et M. de La Valette, ont envoyé prendre des nouvelles du malade, qui est installé dans sa propriété de Rueil où il compte passer la saison.

M. Jules Favre est atteint d'une phlébite, mais la vie de l'honorable député n'est nullement en danger. C'est du moins ce qu'on nous a affirmé ce matin même.

— Le prince de Latour d'Auvergne, ambassadeur de France à Londres, est arrivé à Paris où il attendra la reine d'Angleterre dont la visite est très prochaine.

— Aujourd'hui s'ouvre à l'Exposition de Billancourt, le concours des animaux de basse-cour. Cette exposition qui renfermera plus de six cents lots de volailles sera une des plus intéressantes et des plus complètes qu'on ait jamais vues jusqu'aujourd'hui.

— Dans les cercles parlementaires, on dit que le supplément du *Livre jaune* contenant la correspondance diplomatique échangée sur la question du Luxembourg, sera présenté sous peu de jours au Sénat et au Corps législatif.

— D'après un journal du soir, le gouvernement de Berlin aurait adressé à ses agents en Allemagne, une circulaire confidentielle annonçant l'incorporation prochaine des Etats du Midi dans la Confédération du Nord. Par incorporation, que faut-il entendre ? . . .

— Il se forme en ce moment en Italie, une association pour la fondation d'écoles-asiles dans les petites villes et dans les campagnes populeuses. On confierait aux institutrices les enfants de 4 à 5 ans jusqu'à 9 ou 10 ans, sauf à faire payer aux familles qui ne sont pas indigentes une taxe scolaire minime.

— La commission spéciale de Billancourt prépare pour le mois prochain un concours de bœufs de travail. C'est une innovation qui promet d'être bien accueillie par le public agricole. Le travail des bœufs tend de plus en plus à se substituer à celui des chevaux dans les grandes fermes des environs de Paris et du Nord de la France. On saura donc gré à la commission impériale d'avoir songé à rassembler les différents spécimens des principales races françaises qui ont le plus d'aptitude pour le travail.

— Les instituteurs du département du Bas-Rhin, réunis à Strasbourg, au nombre de 289, à l'occasion de l'assemblée générale de leur société de Secours-Mutuels, ont voulu, avant de se séparer rédiger une Adresse à l'Empereur.

— On fait de grands préparatifs au palais de l'Industrie pour la cérémonie de la distribution des récompenses, qui doit avoir lieu le 1^{er} Juillet. La plateforme centrale de la salle sera magnifiquement décorée. Il y aura entre autres dix trophées représentant les dix groupes de la classification des produits exposés au champ de Mars.

— Le 15 août, à l'occasion de la fête de l'Empereur plusieurs monuments nouveaux, seront inaugurés à Paris. On cite l'Eglise de la Trinité, l'Eglise St-Augustin et l'extérieur du théâtre de l'Opéra.

— On vient de trouver dans la bibliothèque de l'Université de Leyde, un nouveau Psautier de Saint Louis, roi de France. Il porte cette inscription : « Ce Psautier est à Monseigneur » Saint Louis, qui fut roi de France, auquel il » apprit en enfance ». On en connaissait déjà trois dont un est au Louvre, musée des souverains.

— On attend toujours à Paris l'Empereur

viendrait le mieux est la carrière que vous avez déjà commencée, l'enseignement.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il faut du talent, moins d'intrigue et de la vertu.

— Vous m'estimez donc bien ? s'écria-t-il.

— Beaucoup dit-elle avec émotion.

— Qu'ai-je donc fait ?

— Je ne saurais bien vous le dire : les moindres choses sont révélatrices ; mais je vous connais bien.

Vous êtes plein de franchise et de droiture, d'enthousiasme et de générosité. Vous avez parfois le regard clair et naïf d'un petit enfant. Vous m'avez donné, cher Albert, le bonheur d'aimer avec une foi complète en celui qu'on aime ! le bonheur que je n'espérais plus. Aussi je vous ai adopté dans mon cœur, et maintenant je ne serai heureuse que si vous êtes heureux.

— En parlant ainsi, elle se leva et lui tendit la main. Vivement ému, il l'attira vers lui en disant :

— Chère sœur, dites bonsoir à votre frère.

Elle l'embrassa avec effusion. Il sortit plus heureux et bien plus fier qu'il ne l'était une heure auparavant. Après son départ, mademoiselle Dubois resta longtemps pensive. Puis elle se mit à prier, et sa prière fut ce soir-là si vive, si fervente, que ses yeux étaient mouillés de larmes et sa poitrine soulevée de sanglots — comme si elle eût épanché devant Dieu des craintes ou des douleurs secrètes.

(La suite au prochain numéro.)

